



Communiqué de presse

Lausanne, le 14 juin 2015

Votation fédérale du 14 juin 2015

Deux occasions ratées d'aller vers plus d'égalité

Ayant pris connaissance des résultats des votes de ce jour, les Verts vaudois prennent acte du refus de l'initiative sur les bourses et de la réforme successorale. Deux occasions ratées d'aller vers plus d'égalité. Ils saluent par contre l'acceptation du diagnostique préimplantatoire ainsi que la modification de Loi sur la radiotélévision.

Initiative sur les bourses d'étude

Les Verts vaudois regrettent le rejet de cette initiative. Si le canton de Vaud est déjà plutôt généreux en la matière, ce n'est pas le cas de la plupart des autres en Suisse. Par conséquent, la possibilité d'étudier continuera malheureusement à dépendre un peu partout davantage de l'épaisseur du portemonnaie et du niveau de formation des parents et de fortes inégalités régionales perdureront. C'est aussi une occasion manquée de promouvoir la relève et de garantir l'arrivée sur le marché du travail de travailleurs qualifiés puisque les bourses permettent la formation d'hommes et de femmes médecins, enseignants, ingénieurs, mais aussi d'infirmiers et d'infirmières, tant de professions cruciales au bon fonctionnement de notre société.

Diagnostic préimplantatoire

Les Verts vaudois saluent l'acceptation du diagnostic préimplantatoire qui permettra désormais à des couples prédisposés à une maladie héréditaire grave et qui n'auraient sans cela pas pu donner naissance à un enfant sans fécondation artificielle et diagnostic préimplantatoire, de devenir parents. De ce point de vue, le diagnostic préimplantatoire est au service de la liberté de reproduction et de l'autonomie reproductive. Il permettra aussi d'éviter des interruptions de grossesse traumatisantes pour les parents lorsqu'une telle décision ne pouvait être prise qu'après de longs mois d'attente pour pouvoir pratiquer un diagnostic prénatal. Ce OUI évitera donc de nombreuses souffrances.

Initiative de réforme de la fiscalité successorale

Les Verts regrettent le refus de cette réforme. Il est dommage que les arguments déloyaux employés par les opposants, suggérant que cette réforme aurait mis en péril les petites entreprises familiales, aient eu un tel écho alors même qu'ils étaient sans fondements. L'impôt successoral proposé était pourtant modéré, juste et raisonnable. Les Verts s'engageront maintenant en faveur de l'initiative AVSplus pour des retraites décentes. Ils demandent aussi que la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) intègre de nouveau l'impôt sur les gains en capitaux prévu par le Conseil fédéral dans son projet de consultation. La RIE III ne doit pas se faire aux dépens de la population.

Révision de la Loi fédérale sur la radio et la télévision

Les Verts vaudois sont satisfaits de l'acceptation de cette révision qui permettra de garantir le financement d'un service public indispensable dans toutes les régions de Suisse. Elle répond également à l'évolution de notre société où la consommation médiatique ne se fait plus seulement grâce à un transistor ou à un écran de télévision dans le salon, mais bien souvent sur Smartphone ou ordinateur. L'adaptation proposée était donc nécessaire.

Pour tout renseignement :

Martial de Montmollin, Président des Verts vaudois, 079 669 06 11